

# BULLETIN PRINTEMPS 2022

©Charles Dion



[www.corridorappalachien.ca](http://www.corridorappalachien.ca)

## CORRIDOR APPALACHIEN FÊTE SES 20 ANS ET UNE MONTAGNE DE GAINS POUR LA NATURE ET LA COLLECTIVITÉ



©Charles Dion

*Des membres de la dynamique équipe de Corridor appalachien composée de biologistes, d'experts en conservation, de professionnels en mise en valeur et d'administrateurs.*

L'année 2022 marque 20 ans depuis la fondation de Corridor appalachien par ses co-fondatrices Francine Hone, Louise Gratton et Terri Monahan.

Dès ses humbles débuts, la vision de l'organisme était ambitieuse : créer un vaste corridor d'aires naturelles protégées reliant les forêts des Monts Sutton à celles du Parc national du Mont-Orford.

« Nous avons fondé Corridor appalachien dans l'espoir qu'un projet de conservation d'envergure se réalise dans une région à la fois si sauvage et si près de grands centres urbains, confie madame Gratton qui demeure impliquée au sein du conseil d'administration de l'organisme. Le succès de cette initiative dépasse toutes nos attentes. »

« Ma plus grande fierté est que cette vision ambitieuse ait inspiré nos membres affiliés et nos partenaires et, surtout, qu'après 20 ans elle ne cesse de motiver une équipe extraordinaire sans laquelle ce projet n'aurait jamais eu la notoriété qu'il connaît aujourd'hui », ajoute madame Gratton.

« Corridor appalachien, c'est avant tout un mouvement rassembleur, exprime Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration et membre de l'organisation depuis 2003. C'est une vision unissant des gens passionnés pour la nature et pour qui il est impératif de protéger ce que nous avons de plus précieux dans notre région: les milieux naturels. Je suis très fière du chemin parcouru en conservation sur notre territoire, surtout que ces gains auront des répercussions à perpétuité. C'est un héritage formidable pour les générations présentes et futures et je me réjouis de célébrer l'impact de toutes ces actions collectives », conclut-elle.

« Au-delà de sa vision et d'une équipe chevronnée, c'est grâce à une communauté extraordinaire que Corridor appalachien est ce qu'il est aujourd'hui, souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien depuis 2007. Aucune autre région du Québec ne rassemble autant d'organismes de conservation et de propriétaires favorables à la conservation. C'est un mouvement citoyen très fort, qui continue de grandir et se renforce. Je n'ai aucun doute que les 20 prochaines années seront aussi fructueuses. Il y a encore tant à faire et les idées et l'énergie ne manquent pas. »

### DEPUIS SA FONDATION, CORRIDOR APPALACHIEN A CONTRIBUÉ, en collaboration avec Conservation de la nature Canada (CNC), ses 17 membres affiliés ainsi que plusieurs partenaires, à :



**Protéger à perpétuité plus de 15 000 hectares**

de milieux naturels par l'entremise d'une centaine d'acquisitions et de généreux dons de terrains par des propriétaires fonciers ;



**Créer un réseau d'organismes de conservation unique en son genre au Québec composé de 17 membres affiliés**

voués à accélérer et à multiplier les projets de conservation sur leurs territoires respectifs ;



**Documenter et mieux comprendre les populations d'une dizaine d'espèces en situation précaire** présentes sur notre territoire ;



**Réaliser plus de 100 évaluations écologiques avec des dizaines de milliers d'entrées de données floristiques et fauniques** afin d'avoir un portrait de la diversité écologique de notre territoire d'action ;



**Investir annuellement plus de 1 000 000\$**

pour soutenir les activités de conservation de nos membres affiliés ;



**Être un employeur de choix** pour plus de **30 employés** à temps plein et saisonniers, tous voués à la santé des milieux naturels qui nous entourent.



## DES PROPRIÉTAIRES DONATEURS VISIONNAIRES

Depuis 2002, Corridor appalachien, ainsi que ses membres affiliés et partenaires, unissent leurs efforts à ceux de près **d'une centaine de propriétaires fonciers privés** pour réaliser des projets de conservation volontaire à perpétuité sur autant de propriétés.

Ensemble, ces propriétaires contribuent à mettre en place un vaste réseau d'aires protégées au sein des Appalaches du sud du Québec. Grâce à ces donateurs visionnaires, qui redonnent à la nature, notre riche territoire, les espèces qui l'habitent ainsi que les collectivités qui l'occupent, bénéficient de milieux naturels sains à perpétuité.

**Découvrez deux familles qui ont complété leurs projets de conservation dernièrement.**



### YOLANDE CASTONGUAY ET ROBERT ROBITAILLE

Donateurs d'une servitude de conservation de 13,75 hectares à Abercorn, Québec



©Charles Dion

« Notre entente de conservation est de nature à contribuer à la protection de plusieurs espèces de plantes, d'insectes et d'animaux dont certaines sont en péril. Par exemple, la population de tortue des bois de la rivière Sutton, une espèce qui est désignée vulnérable au Québec, va bénéficier du maintien des milieux naturels sur notre terrain pour se rétablir. L'idée de protéger notre terrain à perpétuité est née de discussions avec des amis qui nous ont montré l'exemple. Ils nous ont fait connaître les organismes de conservation qui pouvaient nous aider et ils nous ont inspiré à faire de même. Nous sommes à la fois fiers et heureux de la réalisation de ce projet qui nous tenait à cœur depuis plusieurs années. »

### GILLES DESJARDINS

Donateurs d'une servitude de conservation de 30,19 hectares à Shefford, Québec



©Charles Dion

« J'ai acquis cette propriété il y a 35 ans. J'ai toujours aimé m'y rendre pour profiter des lieux, me détendre et me ressourcer. Il y a 15 ans, je me suis dit que ce serait formidable de garder ces lieux intacts. À l'époque, il n'y avait pas d'organisme de conservation couvrant ma municipalité mais j'avais déjà ça en tête de protéger cette richesse pour toujours. Éventuellement, l'organisme Conservation Espace Nature Shefford (CENS) a été mis en place. Par l'entremise de leur collaboration avec Corridor appalachien, j'ai pris connaissance des projets réalisés près de chez moi et, il y a trois ans, j'ai officiellement entamé le processus de conservation de ma propriété. Maintenant que toute cette nature est protégée pour toujours, je dors en paix. »

## LE DON D'UNE SERVITUDE DE CONSERVATION: UN GESTE QUI FAIT DU BIEN À LA NATURE ET À L'ÂME!

Une servitude de conservation est une entente volontaire et légale entre un propriétaire foncier et une organisation de conservation qui restreint, de façon permanente, certains usages en vue de protéger les caractéristiques écologiques d'un terrain ou d'une partie de terrain.

Contrairement à la vente ou au don de propriété, la servitude de conservation **permet de demeurer propriétaires** et de **maintenir plusieurs usages** qui ne compromettent pas les écosystèmes, comme la randonnée ou la récolte de bois à des fins personnelles.



©Michel Pillon

## VISIOCONFÉRENCE GRATUITE

### RÉALISER UN PROJET DE CONSERVATION SUR VOTRE TERRAIN : POURQUOI ET COMMENT?

Judi 26 mai 2022 | 15 h à 16 h

**Vous êtes propriétaire d'un terrain et êtes soucieux de la protection de la nature? Vous avez entendu parler de la conservation volontaire et êtes intrigués par cette démarche? Vous aimeriez en savoir plus au sujet de l'importance de ce mouvement qui vise à protéger la biodiversité de notre région et à favoriser la connectivité entre les milieux naturels pour en assurer leur santé et pérennité?**

Participez à cette conférence et découvrez les bienfaits de la conservation à perpétuité des milieux naturels pour la faune, la flore et la communauté. Apprenez-en plus au sujet des options et des étapes pour réaliser un tel projet sur votre propriété, et soyez témoin de l'expérience récente d'un donateur.

**Inscrivez-vous dès aujourd'hui**

[corridorappalachien.ca/conferences](http://corridorappalachien.ca/conferences)

Cette conférence est soutenue par Hydro-Québec.





## CONSERVATION : MIEUX COMPRENDRE LES CONCEPTS QUI MOTIVENT NOS ACTIONS

### QU'EST-CE QU'UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE?

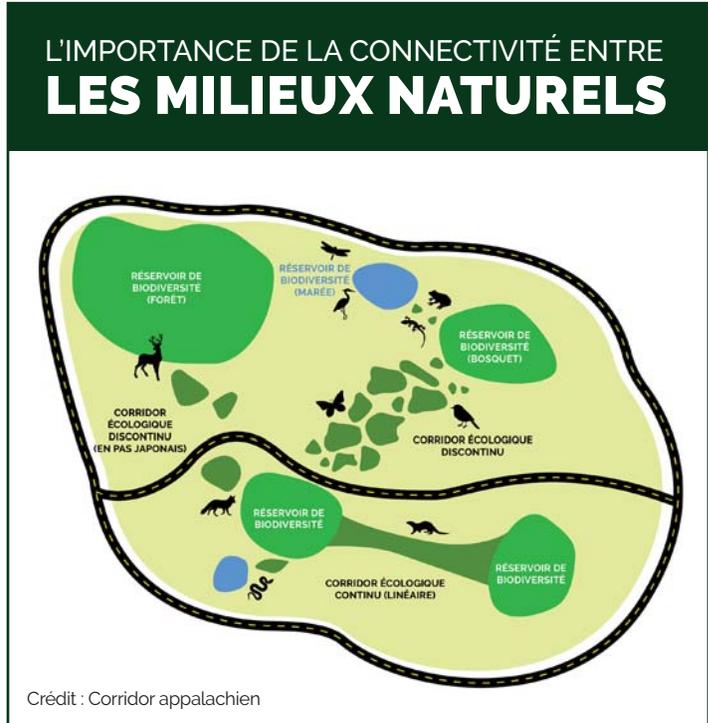
Un corridor écologique est une portion donnée d'un paysage dont les composantes écologiques favorisent le déplacement d'espèces ciblées, ou le déroulement de processus écologiques, entre les noyaux d'habitats. Les milieux boisés, les milieux humides, les cours d'eau et leurs bandes riveraines naturelles situés entre des noyaux d'habitats en sont des exemples. Les animaux se déplacent et les plantes se dispersent d'un noyau d'habitats à un autre grâce à ces corridors.

### QU'EST-CE QUE LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE?

Le paysage est composé d'une mosaïque dynamique de parcelles naturelles ou humanisées. À travers les ans, le paysage a été modifié et fragmenté par les activités humaines.

La connectivité écologique est définie comme étant le degré de connexion entre les divers milieux naturels présents au sein d'un même paysage.

Afin de compenser les effets négatifs de la fragmentation et de la perte d'habitats naturels, les scientifiques ont mis en lumière l'importance d'accroître la connectivité entre les habitats. La conservation des corridors écologiques est essentielle afin de soutenir la diversité biologique et d'assurer le maintien des services rendus par la nature à la collectivité.



## AUGMENTER LA CONNECTIVITÉ POUR SOUTENIR LA BIODIVERSITÉ

Le corridor naturel des Montagnes-Vertes est un habitat spécialement propice pour les mammifères à grand domaine vital. Ces espèces ont besoin de vastes superficies boisées non fragmentées ou reliées entre elles par des corridors pour compléter leurs cycles de vie et leurs activités.

### ESPÈCES

### DOMAINE VITAL

PÉKAN	600 À 4000 ha
LYNX ROUX	5000 ha
COUGAR	4000 À 9000 ha
ORIGNAL	6000 À 10000 ha
OURS NOIR	6000 À plus de 10000 ha



### Saviez-vous?

Le maintien et la restauration de la connectivité écologique représentent une stratégie reconnue pour s'adapter aux changements climatiques.

## LES MUNICIPALITÉS : DES ALLIÉS ESSENTIELS DANS LA CONSERVATION

En tant qu'organisme de conservation, Corridor appalachien œuvre avec des propriétaires fonciers afin de protéger la biodiversité et de maintenir ou de rétablir la connectivité écologique des milieux naturels. Au-delà de la création d'aires protégées, l'aménagement du territoire est une autre piste de solution efficace pour préserver les éléments les plus sensibles de la région.

Pour amplifier ces efforts, nous avons établi des partenariats stratégiques avec les municipalités sur notre territoire d'action, puisque l'échelle municipale est la plus adaptée pour répondre rapidement et efficacement aux problématiques locales découlant de la perte ou de la dégradation des milieux naturels.

En effet, les municipalités et les MRC possèdent de nombreux outils pour passer à l'action et peuvent mettre à contribution leurs pouvoirs réglementaires pour préserver la nature.

Les municipalités ont notamment le pouvoir de créer des leviers favorables par l'entremise :

- Des règlements de zonage
- Du plan d'ensemble/plan d'urbanisme
- Du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- Des usages conditionnels
- De la délivrance de permis et certificats
- D'ententes relatives aux travaux municipaux
- De plantations et de règlements d'abattage d'arbres
- De règlements relatifs au fauchage de végétation
- Du type d'éclairage extérieur
- De règlements de lotissement

Par exemple, les municipalités peuvent adopter un plan d'urbanisme favorable à la nature et des règlements limitant la destruction ou la dégradation des éléments les plus sensibles sur un territoire comme des sommets, des zones de pentes fortes et des bandes riveraines. Les municipalités peuvent aussi établir des statuts de conservation sur les propriétés qu'elles détiennent.

C'est encore plus avantageux si plusieurs municipalités voisines se concertent pour développer et intégrer une vision de conservation globale et holistique.

Dans le but d'appuyer les municipalités et les MRC à améliorer leur prise en compte des milieux naturels et de la connectivité écologique, Corridor appalachien a dernièrement lancé deux boîtes à outils. Ces outils ont été développés notamment, dans le cadre de l'Initiative québécoise Corridors écologiques. Pour plus d'information au sujet de ces outils, visitez [www.connectiviteecologique.com](http://www.connectiviteecologique.com).



### AUSTIN: UNE MUNICIPALITÉ QUI PREND LES DEVANTS

La municipalité d'Austin est la première municipalité au Québec à avoir intégré la connectivité écologique à sa réglementation.



©Charles Dion



## RÉSEAU DE NOS 17 MEMBRES AFFILIÉS

Tous unis pour propulser les projets de conservation sur notre territoire d'action.



Territoire d'action de Corridor appalachien



## À PROPOS DE CORRIDOR APPALACHIEN

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif qui œuvre pour la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches du sud du Québec en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

- Fondé en **2002**
- Plus de **15 000 hectares** de milieux naturels protégés à perpétuité en terres privées, sur notre territoire d'action, en collaboration avec Conservation de la nature Canada, nos membres affiliés et autres partenaires de conservation

## SUIVEZ-NOUS !



info@corridorappalachien.ca  
corridorappalachien.ca

ISSN 1708-1645

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Imprimé sur du papier recyclé Enviro 100

Passez au suivant ou recyclez après votre lecture !

## HYDRO-QUÉBEC ÉNERGISE LES ACTIVITÉS DE CORRIDOR APPALACHIEN POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES



L'ampleur de la crise climatique et écologique interpelle tous les acteurs de la société à se mobiliser pour atténuer et même renverser les conséquences environnementales de nos activités. À ce titre, Corridor appalachien est heureux d'annoncer un partenariat de trois ans avec Hydro-Québec pour accélérer et amplifier trois programmes clés voués à la promotion de solutions naturelles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et augmenter la capture des GES par l'entremise de la protection des milieux naturels de notre territoire d'action.

La contribution d'Hydro-Québec sera dédiée à soutenir trois axes de travail de Corridor appalachien, soit le programme de **mobilisation pour les municipalités et MRC** engagées à protéger les milieux naturels, le programme de **sensibilisation des propriétaires fonciers** intéressés à contribuer au vaste corridor d'aires naturelles protégées et le programme de **soutien de son réseau de 17 membres affiliés**.

## MERCI À NOS PARTENAIRES

Le gouvernement du Canada : Programme de conservation du patrimoine naturel géré par l'entremise de Conservation de la nature Canada, Lieux prioritaires désignés par les collectivités (LPDC) et Emploi d'Été Canada. Le gouvernement du Québec : Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) géré par l'entremise de Conservation de la nature Canada, Programme Action-Climat Québec, des mesures de soutien du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA), et Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR Estrie). La Fondation de la faune du Québec (FFQ), Maple Cross Foundation, le U.S. Fish & Wildlife Service, la Fondation Écho, Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Weston Family Foundation, Protection des oiseaux Québec (POQ), la MRC Brome-Missisquoi, Habitat Faunique Canada, Rando Québec, ÉcoCanada, New England Interstate Water Pollution Control Commission (NEIWPCC), Lake Champlain Basin Program, Kinesis Education, Apprendre par les arbres Canada, les municipalités d'Eastman, de Bolton-Est, de Bolton-Ouest, de Saint-Étienne-de-Bolton et d'Austin, ainsi que de nombreux donateurs privés.

## APPUYEZ NOTRE CAMPAGNE ANNUELLE DE 200 000\$ POUR PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS DE NOTRE RÉGION POUR TOUJOURS!

Chaque dollar que vous investissez dans Corridor appalachien nous aide à atteindre notre cible de protéger un minimum de 500 hectares additionnels de milieux naturels par année.

Nom

Adresse

Ville

Province  Code postal

Téléphone

Courriel

Je fais un don unique de :

- 50 \$
- 100 \$
- 250 \$
- 500 \$
- Autre  \$

Je désire que mon nom et mon don soient connus.

Je désire que seulement mon nom soit connu.

Je désire demeurer anonyme.

- Visa
- Mastercard
- American Express
- Paiement par chèque (ci-joint)

Nom sur la carte

N° de la carte

Date d'expiration

Code de vérification (3 chiffres au verso de la carte)

Signature